



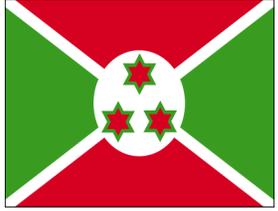
# **ATELIER NATIONAL SUR LE SYSTÈME DE COMPTABILITÉ ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE (SCEE)**

**Présentation nationale : politique et données existantes sur les  
terres**

**Du 17 au 19 septembre 2024**

*Royal palace hotel*

*par Félix NDAYIHIMBAZE*



## Plan de l'exposé

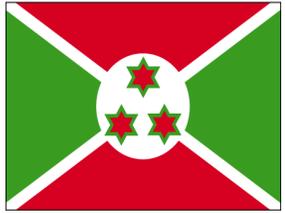
I. Introduction

II. Les principales politiques du pays

III. Les données existantes

IV. Les parties prenantes

# I. Introduction



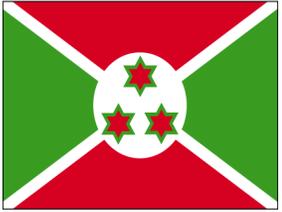
Le Burundi est un pays agricole avec une superficie totale de 27834 km<sup>2</sup>.

Il possède des terres à potentiel agricole de 23500 km<sup>2</sup> et 1179,93 km<sup>2</sup> de marais cultivable.

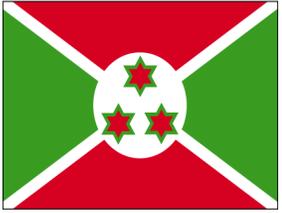
Le secteur agricole constitue le moteur de l'économie nationale et devrait être le garant de la sécurité alimentaire



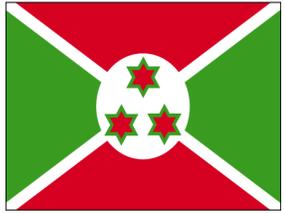
# I. Introduction (suite)



- Le suivi de la couverture des terres selon un cadre de mesure compatible avec le Système de comptabilité nationale (SCN) est un premier pas vers l'obtention de statistiques environnementales et économiques intégrées.
- Les comptes des terres font partie du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), ou comptes de l'environnement, qui offre un cadre statistique complet et cohérent pour la mesure du capital naturel en rapport avec l'économie
- Les comptes des terres permettent d'estimer la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) ainsi que la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre en (ha)

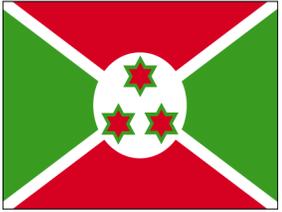


- **I. Introduction (suite)**
- Les problèmes du développement africain, notamment ceux du Burundi en particulier doivent être envisagés en fonction des objectifs :
  - accélération du taux de croissance de la production,
  - augmentation du nombre d'emplois proposés à l'intérieur et en dehors des exploitations agricoles,
  - équilibre entre le secteur agricole et environnement,
  - éradication des signes de pauvreté les plus alarmants, notamment la sous-alimentation et la maladie,
  - et enfin le ralentissement du taux de croissance démographique



## • II. Les principales politiques du pays (1/5)

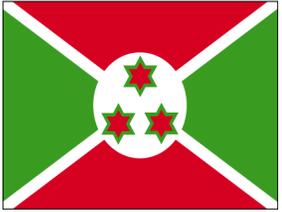
- Pour atteindre les objectifs de croissance économique soutenue respectueuse de l'environnement et en conformité avec le Plan National de Développement (PND 2018-2027),
- le Burundi a défini une politique environnementale, agricole et d'élevage dont l'objectif global est de contribuer:
  - à la protection de l'environnement,
  - à la gestion rationnelle des terres domaniales,
  - à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour tous,
  - l'augmentation des revenus des ménages et des devises pour l'Etat,
  - la fourniture de la matière pour le secteur industriel et la création d'emplois dans le secteur de la transformation et des services connexes à l'agriculture



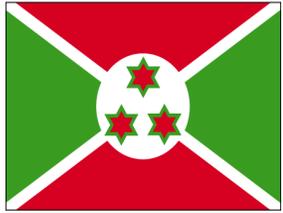
## • II. Les principales politiques du pays 2/5

Cette politique est axée sur quatre programmes à savoir :

- ✓ (i) l'Accroissement durable de la production agricole, animale et halieutique ;
- ✓ (ii) la valorisation de la production et facilitation de l'accès au marché;
- ✓ (iii) le renforcement institutionnel des acteurs du secteur
- ✓ et enfin (v) la protection de l'environnement.

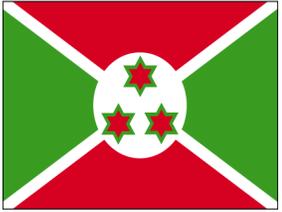


- **II. Les principales politiques du pays ( 3/5)**
- **Dans le but de bien gérer les ressources naturelles et l'environnement, le Burundi s'est doté des outils juridiques dont le code foncier de 2011 et le Code de l'Environnement (2000),**
- 
- La problématique de l'accès au foncier est centrale alors que la taille moyenne des exploitations est de l'ordre de 0.5 ha, qu'elle ne cesse de diminuer au cours du temps et qu'une partie de la population rurale est en sous-emploi



- **II. Les principales politiques du pays (4/5)**

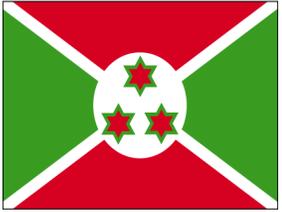
- Le Burundi a pris l'option de faire la modernisation de l'agriculture :
  - ❖ la régionalisation des cultures,
  - ❖ la promotion de l'agriculture familiale intégrée,
  - ❖ la mécanisation de l'agriculture,
  - ❖ **la préservation des terres agricoles,**
  - ❖ la transformation de la production agricole,
  - ❖ la stabulation permanente de l'élevage,
  - ❖ la diversification des produits exportables,
  - ❖ Protéger et restaurer les ressources naturelles, etc.



- **II. Les principales politiques du pays ( 5/5)**

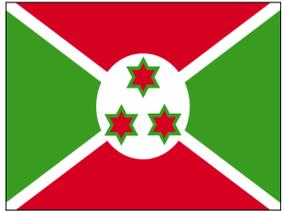
- ❖ Utilisation rationnelle des sols agricoles;
- ❖ Amendement des sols marginaux;
- ❖ Promotion de l'irrigation et du drainage rationnels;
- ❖ Protection des bassins versants.

.



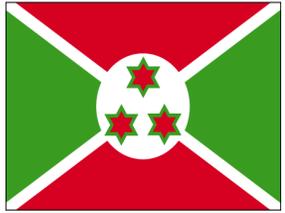
### III. Les données existantes

- Superficies occupées par les cultures vivrières ainsi que leurs productions
- Superficies des cultures d'exportation ainsi que leurs productions



#### **IV. Les parties prenantes**

- Direction des Statistiques et Information Environnementales et agricoles (annuaire des statistiques de l'agriculture)
- OBUHA (Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction)
- La direction en charge des titres fonciers au sein du Ministère de l'intérieur
- Les Organisations internationales



**MERCI DE VOTRE  
AIMABLE ECOUTE**



**ASANTE SANA**